



CULTURE ET SANTÉ EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'Agence régionale de santé, la Direction régionale des Affaires culturelles et, depuis 2006, la Région ex-Rhône-Alpes, aujourd'hui Auvergne-Rhône-Alpes, pilotent un dispositif public sur le thème de *Culture et Santé*.

Déclinaison régionale d'un programme national des ministères de la Santé et de la Culture initié en 1999, cette démarche se fonde sur **un partenariat privilégié entre un établissement de santé, une structure culturelle et une équipe artistique**, qui construisent ensemble des projets relevant de l'ensemble des domaines artistiques, du patrimoine et des sciences sociales.

Ces projets ne s'inscrivent ni dans le secteur de l'animation ni dans le champ de l'art-thérapie ou de l'éducatif, prérogatives des établissements de santé, mais sont de **véritables projets artistiques et culturels, faisant intervenir des artistes professionnels. Ils travaillent tout particulièrement la notion du dedans-dehors.**

- **Le dispositif**

Centré autour d'un **appel à projets annuel incitatif** à destination des structures hospitalières et médico-sociales d'une part, ainsi de **la contractualisation pluriannuelle d'établissements durablement engagés** d'autre part, le dispositif vise à inscrire de manière pérenne la préoccupation culturelle dans le secteur de la santé, tout en privilégiant un ancrage territorial des actions. Celui-ci s'organise en 4 échelons :

- **Les porteurs de projets** au sein des établissements sanitaires et des structures culturelles partenaires
- **Des comités locaux**, collectifs d'échanges, de réflexion et de production, rassemblant l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche à l'échelle des territoires
- **Une commission régionale Culture et Santé**, instance de réflexion, de pilotage et de sélection des projets, permettant le lien entre l'échelon régional et départemental
- **Une structure mandatée pour coordonner et animer l'ensemble du dispositif, l'association interSTICES**, structure de coopération régionale *Culture et Santé* existant depuis 2012.



CULTURE ET SANTÉ EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : ce qu'il faut retenir !

Depuis 2001, plus de 250 établissements hospitaliers et médico-sociaux, environ 150 chaque année, et autant de structures culturelles se sont engagés dans ce programme régional et constituent désormais un réseau dynamique.

- * **Respect des droits fondamentaux** des personnes, parmi lesquels l'accès à la culture.
- * **Meilleure prise en charge ou accompagnement** prenant en compte la trajectoire globale de la personne.
- * **Emergence d'espaces de coopération** entre personnes, professionnels, soignants-soignés, personnels accompagnants-personnes accompagnées, services ou secteurs.
- * **Enrichissement de la création artistique** avec le renouvellement des pratiques, des espaces d'intervention et des modes de créations.
- * **Destigmatisation et modernisation sociale** des établissements de santé.
- * **Ouverture sur la Cité.**
- * **Cohésion sociale.**

Ces effets inhérents à l'action culturelle en milieu de santé contribuent à repenser le soin, l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou du grand âge dans une dimension plus humaine, à faire des établissements de santé des lieux vivants, à les inscrire pleinement dans la cité et à faire de la culture l'objet de tous.

Pour plus d'informations

interSTICES
Séverine Legrand, directrice, et cheffe de projet *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes
Ou Elise Allirand, assistante de projets
04 81 92 56 27
contact@interstices-auvergnerhonealpes.fr
<http://www.interstices-auvergnerhonealpes.fr>